

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4456 VENDREDI 3 MARS 2023

DOSSIER RAM

Une pétition adressée à Félix-Antoine Tshisekedi

Dans une récente interview accordée à la presse, l'avocat des victimes de la taxe sur le Registre des appareils de téléphonie mobile (RAM), Me Hervé Diakiese, se dit convaincu que l'argent indûment perçu dans le cadre de cette taxe se trouve à la présidence de la République. L'action initiée en direction du chef de l'État vise à réclamer l'argent indûment perçu dans le cadre de cette taxe sur les appareils de téléphonie mobile.

Page x



La taxe Ram toujours mal comprise par les utilisateurs de la téléphonie mobile

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

Mise en place du Corps-groupe provincial de Kinshasa



La salle lors du lancement de l'atelier Adiac provincial. Cette structure a la vocation de mettre autour d'une table les acteurs multi-sectoriels en vue de réfléchir sur la problématique d'accès à l'électricité dans la capitale congolaise.

Page 4

Plusieurs experts de la territoriale, de la société civile ainsi que des institutions académiques et scientifiques participent, du 2 au 3 mars, à Kinshasa à un atelier visant à lancer un cadre de concertation, le Corps-groupe pro-

STABILITÉ DU FRANC CONGOLAIS

La BCC chargée d'appliquer les mesures gouvernementales



Dépréciation du franc congolais par rapport au dollar américain

Le comité de conjoncture économique, réuni le 1er mars, a abordé la situation économique au plan international et national au

cours de la semaine du 20 au 24 février 2023. Il a été constaté une augmentation des réserves de change, pendant la même période. La Banque centrale

du Congo (BCC) a été appelée à poursuivre, entre autres, le suivi du facteur de liquidité dans le système bancaire national.

Page 3

ENRÔLEMENT DES ÉLECTEURS

Matata recommande des ajustements pour crédibiliser le processus électoral

Matata Ponyo recommande des ajustements pour crédibiliser le processus électoral. Le processus d'enrôlement des électeurs dans la province de

Maniema est biaisé. C'est le constat fait par l'ancien Premier ministre, Augustin Matata Ponyo. Débuté depuis le 16 février, l'enrôlement des électeurs

dans ce coin du pays serait, d'après lui, entaché d'irrégularités flagrantes qui remettent en cause la crédibilité du processus électoral actuel.

Page 4



Augustin Matata Ponyo

ÉDITORIAL

Enjeux

Si l'on observe bien la scène africaine dans ses différentes modalités – politique, diplomatique, stratégique, économique, financière, sociale, culturelle, artistique, sportive –, il apparaît clairement que l'Afrique centrale, ou plutôt le Bassin du Congo étendu à la région des Grands Lacs, s'impose au fil du temps comme l'une des zones géographiques les plus attrayantes de la planète.

Dotée d'un espace immense, d'une population aussi jeune qu'ambitieuse, d'immenses ressources naturelles encore très largement inexploitées, de vastes forêts primaires où se ressourcent l'air que nous respirons, nous humains sur les cinq continents, de fleuves et de cours d'eau qui en font désormais le premier bassin fluvial de la Terre, cette partie du continent attire de plus en plus l'attention des Grands de ce monde.

Certes, les conflits ethniques, religieux et autres – parmi lesquels figurent en bonne place les tentatives de prise de contrôle par des forces obscures des vastes gisements de matières premières qui en sont l'une de ses principales richesses – menacent la stabilité intérieure de plusieurs nations.

Mais il est clair, aujourd'hui, que les Etats et les gouvernements se mobilisent pour combattre ces fléaux en structurant des communautés régionales telles que la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et la Communauté des Grands Lacs. Un engagement collectif qui convainc les puissances extérieures de développer leurs relations avec cette partie de l'Afrique.

Le Courrier de Kinshasa

NOTE D'ORIENTATION DU PNUD

Aggravation rapide des écarts entre pays développés et pays en voie de développement

La note d'orientation du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), récemment publiée et intitulée « *Building Blocks Out of The Crisis* », révèle une aggravation rapide des écarts entre pays développés et pays en voie de développement, malgré les différentes initiatives prises pour

la transformation du système financier international. La note identifie cinquante-deux économies en développement à revenu faible ou moyen, en situation de surendettement ou à haut risque de surendettement, représentant plus de 40% des personnes les plus pauvres du monde. Pour pallier ce phénomène, le Pnud propose la restructuration de la dette des pays

pement, l'administrateur du Pnud, Achim Steiner, estime que le temps est venu de passer des paroles aux actes. « *Le moment est venu de s'attaquer au gouffre qui se creuse entre les pays riches et les pays pauvres, de modifier le paysage multilatéral et de créer une architecture de la dette adaptée à notre monde complexe, interconnecté et post-covid* »,

tout en veillant à ce que les ressources financières soient alignées pour soutenir des transitions justes, inclusives et équitables pour tous les pays.

Le Pnud relève, par ailleurs, le nombre record (vingt-cinq), depuis plus de vingt ans, des gouvernements d'économies en développement qui ont des paiements au titre du service de la dette extérieure supérieurs à 20% de leurs recettes totales auquel s'ajoute l'augmentation du fardeau de la dette. L'on constate, précise la note d'orientation, « que les dépenses pour les services essentiels, y compris les mesures d'adaptation et de réponse à la crise climatique, sont réduites ». Selon Achim Steiner, d'autres crises menacent les pays les plus accablés par la dette et le manque d'accès aux financements, notamment l'impact économique de la covid-19, la pauvreté et l'accélération de l'urgence climatique, a fait valoir.

Jules Tambwe Itagali

« **Le moment est venu de s'attaquer au gouffre qui se creuse entre les pays riches et les pays pauvres, de modifier le paysage multilatéral et de créer une architecture de la dette adaptée à notre monde complexe, interconnecté et post-covid** »

en voie de développement pour aboutir à la création d'un système, d'une architecture de dette qui prend en compte la situation actuelle.

Face à la fracture observée entre les pays développés et ceux en voie de dévelop-

a déclaré Achim Steiner. La lutte contre ce phénomène passe notamment par les mesures que doivent prendre les dirigeants mondiaux « pour aider les pays en développement à amortir les effets des crises actuelles qui se chevauchent,

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Romonique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

STABILITÉ DU FRANC CONGOLAIS

La BCC chargée d'appliquer les mesures gouvernementales

La réunion hebdomadaire du comité de conjoncture économique (CCE) a été présidée, le 1er mars, à la primature à Kinshasa par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde. L'équipe réduite gouvernementale et la gouverneure de la Banque centrale du Congo (BCC) ont passé en revue la situation économique au plan international et national au cours de la semaine du 20 au 24 février dernier.

Faisant le compte-rendu de la réunion à la presse, le ministre d'État chargé du Budget, Aimé Boji Samara, a indiqué que plusieurs points saillants ont dominé la situation économique de la République démocratique du Congo (RDC). Concernant notamment les efforts du gouvernement pour la stabilité du franc congolais (FC) sur le marché de change, il a fait part de quelques mesures idoines prises à cet effet.

« Pour ce qui est du marché de change, on note une légère stabilité au niveau de l'indicatif avec, au 24 février, un taux de 2035 FC contre 1 dollar américain et au marché parallèle, une légère appréciation du FC qui s'est échangé au 24 février, à un taux de 2308,1 FC contre 1 dollar américain. Pour continuer à maintenir la stabilité du FC, la BCC préconise la poursuite du suivi du facteur de liquidité dans le système bancaire national, la poursuite des réformes conclues dans le cadre du programme des réformes structurelles en rapport avec le programme avec le FMI, la poursuite de la politique de diversification de

l'économie nationale et enfin la limitation des paiements en cash en FC, qui peuvent avoir un effet adverse sur le marché de change », a déclaré le ministre d'État chargé du Budget.

Toujours au niveau national, le CCE a rappelé la tenue à Kinshasa, du 20 au 23 février, de la 47e assemblée générale de la Fédération africaine des Sociétés d'assurance de droit national africain. Lors de ses assises, a précisé Aimé Boji, « il a été révélé que depuis la libéralisation du marché des assurances en RDC, il s'est observé une croissance du chiffre d'affaires allant de 70 millions de dollars américains en 2018 à 268 millions de dollars, cela représente un taux d'accroissement de 282%. Ce qui est intéressant pour notre secteur des assurances ».

En outre, le CCE a fait mention de l'inauguration, par le chef de l'État, du premier module de l'usine d'adduction d'eau potable de Mbinza Ozone à Kinshasa, avec une capacité de 110.000 m³ par jour. Cette usine, construite sur financement de la Banque mondiale à hauteur de 71 millions de dollars américains, va desservir plusieurs communes et quartiers



Aimé Boji rend compte de la réunion du comité de conjoncture économique.

de Kinshasa. Un autre point examiné par le CCE, c'est la signature, le 24 février dernier, d'un contrat entre le Programme des Nations-Unies pour le développement (Pnud) et deux sociétés de la place, Safricas et CMK. Ce contrat concerne la mise en œuvre du Programme de développement local des 145 territoires. « Il est ici question de l'exécution de 241 projets répartis sur 5 provinces : Le Sud-Kivu, le Sankuru, la Tshopo, le Tanganyika et le Maniema », a annoncé le ministre d'État, Aimé Boji Sangara.

Au plan international, le CCE a indiqué la publication de la note d'orientation du Pnud. Ce document révèle que malgré les différentes initiatives prises pour la transformation du système financier international, les écarts existent entre les pays développés et les pays en voie de développement. Et ces écarts se manifestent par une situation de surendettement de plusieurs pays en voie de développement. Pour pallier ce phénomène, le Pnud propose certaines mesures, parmi lesquelles la restructura-

tion de la dette des pays en voie de développement, afin d'aboutir à la création d'un système, d'une architecture de dette qui prend en compte la situation actuelle. « Nous avons également noté, sur le plan international, une légère accélération de la croissance du secteur privé au niveau de l'Union européenne mais aussi au niveau de l'économie américaine. On a également noté une hausse de prix des produits miniers d'exportation de la RDC ainsi qu'une baisse des produits pétroliers et des produits céréaliers », a fait remarquer Aimé Boji.

En ce qui concerne les principaux indicateurs économiques, l'inflation s'est établie à 4,175% en cumul annuel et en glissement annuel, on est à un taux de 16,6% avec une projection à fin exercice de 9,7%. Enfin, à propos des réserves de change, il y a eu augmentation de 0,13%. Ces réserves se situent, au 24 février, à 4 milliards 335 millions de dollars américains, représentant à peu près 10 semaines d'importation des biens et services sur ressources propres du gouvernement.

Martin Engimo

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN RDC

Les services de santé mobilisés pour la riposte dans les provinces touchées

Actuellement, la situation épidémiologique est très préoccupante dans quelques zones de santé de certaines provinces de la République démocratique du Congo (RDC).

Les services du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention signalent la résurgence des épidémies telles que la rougeole, la méningite, la fièvre typhoïde et la monkeypox.

Au Nord-Kivu, quelques cas de rougeole ont été signalés dans dix-huit zones de santé. La réponse en lien avec la prise en charge médicale a commencé. Les autorités sanitaires et leurs partenaires ont consenti des efforts bien plus importants pour assurer la riposte dans la région. Les équipes de l'Organisation mondiale de la santé et de Médecins sans frontières sont déjà dans le processus d'acquisition du vaccin de routine pour organiser une réponse vaccinale dans ces zones.

D'autres cas similaires ont été également enregistrés dans les provinces de la Tshopo, du Sankuru ainsi que de la Lomami où l'on note quelques flambées dans certaines zones de santé. Le personnel soignant

est mobilisé et déployé dans les zones touchées. Le gouvernement de la République et ses partenaires sont déjà à pied d'œuvre pour augmenter la couverture vaccinale et mettre un terme aux cycles sans fin d'épidémies de rougeole dans le pays.

Des cas de méningite rapportés dans la province de la Tshopo

Des analyses biomédicales confirment de nouveaux cas de méningite dans le territoire de Banalia, dans la province de la Tshopo, où cinq échantillons ont déjà été signalés positifs. Trente autres sont en cours d'analyse à l'Institut national de recherche biomédicale (INRB). Au cas où dix échantillons seraient testés positifs, le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention pourra donc déclarer officiellement la présence de l'épidémie dans cette partie de la République. S'agissant de la fièvre typhoïde, l'on note envi-



La vaccination d'un enfant contre la rougeole réponse est organisée localement. Déjà, le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention a déployé une équipe de l'INRB dans la Tshopo pour une enquête qui va déterminer les causes exactes de la flambée de cette maladie.

Blandine Lusimana

ron vingt-quatre personnes mortes sur plus de sept cents cas enregistrés, entre octobre et février dernier, dans la zone de santé de Panzi, territoire de Kasongolunda, province du Kwango. Médecins sans frontières et l'INRB sont déjà intervenus et il est constaté une diminution du

nombre des cas. Une équipe nationale descendra sur place dans quelques jours pour des investigations approfondies et pour appuyer la riposte. En ce qui concerne le monkeypox, la Tshopo, le Tshuapa et le Sankuru sont les provinces qui enregistrent un grand nombre de cas. La

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

Mise en place du Corps-groupe provincial de Kinshasa

Des experts de la territoriale, des organisations de la société civile et des entreprises en activité en République démocratique du Congo (RDC) ainsi que des institutions académiques et scientifiques participent, du 2 au 3 mars, à Kinshasa à un atelier visant à lancer un cadre de concertation, le Corps-groupe provincial, créé pour discuter et apporter des solutions aux questions énergétiques dans la ville-province.

Les experts sont encadrés par des organisations de la société civile dont la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) et le Copdep, Resource Matters, etc. Pour Emmanuel Musuyu de la Corap, la structure à mettre en place sera un espace de réflexion et de discussion qui mettra ensemble, autour d'une table, des acteurs venus de différentes institutions étatiques et non étatiques, académiques et scientifiques pour booster le développement du secteur énergétique dans la ville capitale et dans tout le pays. « *Ce mix d'acteurs va aider à ce qu'il y ait évolution de ce secteur et à l'électrification de la ville* », a-t-il souligné.

Christian Mbenga, coordinateur du secteur Energie au sein de l'organisation internationale Resource Matters, a indiqué que la création de ce groupe de réflexion pour la ville de Kinshasa constitue un grand pas dans la recherche des solutions en vue de l'amélioration



de l'accès à l'électricité. A l'en croire, le corps-groupe au niveau national a contribué à la mise en place de la plate-forme « Congo Epela », qui montre les solutions d'électrification du pays les moins chères pour électrifier chaque contrée. Les avancées amenées par cette structure, selon Christian Mbenga, sont l'amélioration et la fiabilisation des données dans le secteur ainsi que la mise ensemble des acteurs multi-institutionnels pour réfléchir sur les questions d'électrification du pays. Ces avantages ont également

structures étatiques afin d'avoir un même son, une même voix, pour les activités autour de l'électrification de la RDC », a-t-elle souligné.

Une année d'expérience rassurante

Pour Catherine Mukoko, une année d'existence du Corps-groupe au niveau national augure un lendemain meilleur pour la structure dans la capitale congolaise ainsi que dans les différentes provinces du pays qui, chacune, aura à constituer sa structure provinciale. Au niveau national, a-t-elle fait savoir, les réflexions déjà réalisées vont aboutir à la confection d'un manuel de recommandations qui constituera un support au projet d'électrification du pays en rapport avec les engagements pris par le gouvernement congolais. Et, a-t-elle rassuré, ces ambitions seront répercutées au sein de groupes provinciaux qui bénéficieront de l'accompagnement du corps-groupe national. Représentant l'Etat congolais et lançant les activités

de cet atelier, le chef de division urbaine des Ressources hydrauliques et électricité, Jacques Mavungu Tamba, a promis l'accompagnement et l'implication du gouvernement provincial à ces travaux ainsi que dans la mise en œuvre des différentes résolutions ou réflexions pour l'amélioration de la desserte en électricité dans la capitale congolaise.

Dans le cadre de cette structure nationale, rappelle-t-on, il y a déjà « Congo Epela » qui est un outil lancé par Resource matters pour électrifier la RDC. C'est une réponse à la demande des ménages, de l'économie et du secteur public. Cette plateforme, souligne Christian Mbenga, propose des solutions les moins chères pour électrifier chaque zone peuplée du pays. Fruit d'un travail de plus de trois ans, « Congo Epela » contient l'ensemble du potentiel hydroélectrique et solaire de la RDC et montre les sites hydroélectriques, éoliens et solaires, existants et potentiels, dans chaque province.

Lucien Dianzenza

ENRÔLEMENT DES ÉLECTEURS

Matata Ponyo recommande des ajustements pour crédibiliser le processus

L'enrôlement des électeurs au Maniema est biaisé, a constaté l'ancien Premier ministre, Augustin Matata Ponyo.

Ancien cadre du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) et aujourd'hui à la tête de sa propre formation politique récemment créée, Leadership et gouvernance pour le développement (LGD), Augustin Matata Ponyo a récemment exprimé son intention de briguer la présidence de la République lors du scrutin de décembre prochain. Aussi observe-t-il avec forte attention les opérations électorales amorcées par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) débutées par l'enrôlement des électeurs.

Dans un communiqué officiel du 1er mars, il déclare : « Je constate avec regret que le processus d'enrôlement des électeurs, débuté par la Céni dans la province du Maniema depuis le 16 février 2023, est entaché d'irrégularités

flagrantes et graves qui, non seulement remettent en cause la crédibilité du processus électoral actuel, mais démontrent à ciel ouvert la fraude électorale qui est projetée en décembre 2023 ».

Il affirme avoir passé près d'un mois dans sa circonscription électorale de Kindu où il a visité certains centres d'enrôlement de la place. En conséquence, il fait remarquer à la communauté tant nationale qu'internationale ce qui suit : « Il y a un nombre insuffisant des machines par rapport aux centres d'enrôlement et à la demande de la population ; les machines sont techniquement moins performantes que celles de 2018. Ce qui rallonge le temps d'enrôlement ; les machines tombent régulièrement en panne et le seul technicien qui doit les



Augustin Matata Ponyo

réparer est immobilisé au Bureau provincial de Kindu. Les machines défectueuses prennent plusieurs jours pour être réparées ».

Augustin Matata Ponyo ajoute : « Pour obtenir leurs cartes d'électeur, certains requérants doivent passer trois à cinq heures dans le bureau

d'enrôlement ; certaines personnes sont obligées de payer un pourboire pour se faire enrôler rapidement ; il y a eu diminution systématique d'enrôlement comparative au processus de 2018, et pourtant, en terme démographique, il y a eu une augmentation de la population

capable de participer activement au processus électoral en cours ». Dans sa dernière remarque, le président du LGD certifie que « les personnes à mobilité réduite sont fortement marginalisées et prennent deux à trois jours pour s'enrôler et obtenir leurs cartes d'électeur ».

Partant de ces remarques, Augustin Matata Ponyo recommande que l'opération d'enrôlement soit prolongée d'au moins un mois et que le nombre des machines soit augmenté. « A défaut, au regard de tous les manquements et irrégularités enregistrés à travers le pays, je demande que le processus d'enrôlement actuel soit suspendu pour des ajustements qui s'imposent en vue de crédibiliser ce processus », conclut-il.

Martin Engimo

DIPLOMATIE

L'arrivée d'Emmanuel Macron à Kinshasa suscite des remous

À quelques heures de l'arrivée d'Emmanuel Macron à Kinshasa, ce 3 mars, bien des langues se délient pour récuser la gestion, par la France, de la crise sécuritaire qui sévit à l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

La visite du président français, visiblement, n'est pas du goût de la majorité des Congolais. En témoignent les nombreux messages anti-Macron qui circulent actuellement sur les réseaux sociaux. Dans l'imaginaire collectif, en effet, Emmanuel Macron serait de mèche avec le Rwanda qui fait la guerre à la RDC via la rébellion du M23. Le fait pour lui d'être trop évasif dans son approche de la question de l'Est laisse perplexes de nombreux Congolais qui continuent plutôt à attendre de lui un discours clair et sans ambiguïté.

Le locataire de l'Élysée ne condamne pas avec assez de fermeté l'agression dont est victime la RDC de la part du M23 avec le soutien armé du Rwanda. Telle est la conviction largement partagée en haut lieu sur fond d'un sentiment de trahison dont la France se serait rendue coupable de par son rapprochement avec Kigali. Mercredi, devant l'ambassade de la France à Kinshasa, des jeunes surexcités et révoltés ont protesté contre l'arrivée du président Macron. Les manifes-



tants ont dénoncé un plan de balkanisation de la RDC avec le concours de la France visant la prédation des richesses naturelles congolaises.

De la France, ils ont déclaré attendre une condamnation ferme du Rwanda en plus d'un

soutien ou d'une aide militaire en faveur de la RDC. Dans la foulée, l'une des résidences de l'artiste Fally Ipupa, aperçu à l'Élysée au côté d'Emmanuel Macron qui dévoilait, le 28 février, son nouveau modèle de partenariat entre la France et

l'Afrique, a été incendiée. Face à la montée de la tension sur fond d'intolérance à quelques heures de l'arrivée du chef de l'État français dans la capitale, le gouvernement tente d'apaiser les esprits en soufflant le chaud et le froid.

Au cours d'un briefing spécial tenu le 1er mars, le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, a appelé la population à plus de retenue pour ne pas faire le jeu de l'ennemi face à un événement de haute portée diplomatique qui survient dans un contexte tout à fait particulier, dominé par une série de défis à relever tant sur le plan sécuritaire, culturel qu'économique. Il a, sur le même ton, indiqué que le président Félix Tshisekedi attend de son hôte d'user de tous ses pouvoirs et peser de tout son poids pour stopper l'agression rwandaise en vue de la restauration de la paix dans l'Est du pays. Il a précisé qu'il s'agit d'une visite à percevoir d'un tout autre œil, vu que le président Macron aura à sa suite une forte délégation composée des investisseurs et d'hommes d'affaires français. Qu'à cela ne tienne. Tout porte à croire que la visite d'Emmanuel Macron à Kinshasa ne sera vraisemblablement pas de tout repos.

Alain Diasso

ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

DIPLOMATIE

Le président Macron assure la fin de la Françafrique

La France est désormais un interlocuteur neutre sur le continent, a assuré jeudi Emmanuel Macron au Gabon où il a participé à un sommet sur la protection des forêts tropicales, au commencement d'une tournée de quatre jours dans la région.

«Cet âge de la Françafrique est bien révolu et j'ai parfois le sentiment que les mentalités n'évoluent pas au même rythme que nous quand je lis, j'entends, je vois qu'on prête encore à la France des intentions qu'elle n'a pas, quelle n'a plus», a dit Emmanuel Macron, devant la communauté française du Gabon, en soulignant, par ailleurs, que la réorganisation militaire française qu'il avait annoncée lundi dans un discours à Paris n'est ni un retrait ni un désengagement.

Le président français a participé à Libreville à un sommet baptisé One forest summit, co-organisé par la France et le Gabon et destiné à trouver des solutions concrètes pour la conservation des forêts, la protection du climat et des espèces dans un contexte de dérèglement climatique. Une réunion qui n'aura «pas pour objectif de faire adopter de nouvelles déclarations politiques», ont souligné par avance les organisateurs mais a vocation à mettre en application les objectifs fixés par l'Accord

de Paris sur le climat (2015), qui vise la neutralité carbone en 2050, et la COP15 de Montréal sur la biodiversité (2022) tendant à sanctuariser 30% de la planète d'ici à 2030 pour protéger les terres, les océans et les espèces de la pollution, de la dégradation et de la crise climatique.

Le président Denis Sassou N'Guesso ainsi que Faustin Archange Touadéra, Mahamat Idriss Déby Itno ou encore Teodoro Obiang Nguema Mbasogo ont fait le déplacement. Les présidents français et gabonais concluront le sommet par deux discours en fin de journée.

Influence décroissante

C'est le dix-huitième déplacement d'Emmanuel Macron en Afrique depuis le début de son premier quinquennat en 2017, où l'influence et la présence française sont de plus en plus remises en question.

Depuis 2022, l'armée française a été poussée hors du Mali et du Burkina Faso par les juntes au pouvoir dans ces deux pays.



Emmanuel Macron à Libreville le jeudi 2 mars (AFP)

«Cet âge de la Françafrique est bien révolu et j'ai parfois le sentiment que les mentalités n'évoluent pas au même rythme que nous quand je lis, j'entends, je vois qu'on prête encore à la France des intentions qu'elle n'a pas, quelle n'a plus»

Mardi, au lendemain du discours du président français sur l'Afrique, le Burkina a également dénoncé un accord d'assistance militaire signé avec la France en 1961, l'année d'après l'indépendance du pays, auparavant colonie française.

Emmanuel Macron avait exposé lundi depuis Paris sa stratégie africaine pour les quatre ans à venir prônant «l'humilité» et encourageant un nouveau partenariat «équilibré» et «responsable» avec les pays africains. Il a également annoncé une réduction de la présence militaire française, concentrée depuis dix ans sur la lutte contre le jihadisme au Sahel.

Après le Gabon, le président français se rendra en Angola où il signera un accord visant à y développer la filière agricole, puis passera quelques heures au Congo avant de rejoindre Kinshasa où il conclura sa tournée. Cette étape peut s'avérer délicate alors que la France est accusée en République démocratique du Congo de prendre le parti du Rwanda.

Julia Ndeko

“ Notre ambition : accompagner notre client dans l'atteinte de ses objectifs de vie grâce à une innovation qui vise à favoriser l'inclusion financière ”

UBA Congo, filiale du groupe UNITED BANK FOR AFRICA plc, a été élue « Meilleure Banque de l'année » en 2016, 2017 et 2021 par la publication anglaise, « The Banker Magazine » (du « Financial Times »). Forte d'un réseau de neuf (9) agences en pleine expansion, de solutions bancaires digitales innovantes et d'une équipe jeune et dynamique, UBA Congo ambitionne d'être la banque de tous aux produits adaptés à tout type de client. Nous favorisons la mobilité, la sécurité et la traçabilité des services bancaires et œuvrons pour une Afrique unie et économiquement prospère à travers l'ensemble de nos vingt (20) filiales africaines, ainsi que de nos autres représentations dans le monde (France, Angleterre, Etats-Unis, Dubai).

Notre crédo

S Simplicité
R Réactivité
G Orienté objectif

Vincent NGIMBOCK
Directeur Général



Scanner pour télécharger
La nouvelle application mobile UBA
ou utiliser bit.ly/newUBAmobile

www.ubacongobrazzaville.com
Africa, USA, UK, France, UAE
Africa's Global Bank

ONE FOREST SUMMIT

Promouvoir la solidarité entre les trois grands bassins forestiers mondiaux

La capitale gabonaise a accueilli avec faste six chefs d'Etat, dont Denis Sassou N'Guesso du Congo, et des centaines d'invités venus du monde entier pour participer à la deuxième édition du « One forest summit », un évènement co-organisé par le Gabon et la France. Le but est de promouvoir la solidarité entre les trois grands bassins forestiers mondiaux, la forêt amazonienne, le bassin du Congo et les forêts tropicales d'Asie du Sud-Est.

En séquestrant des centaines de millions de tonnes de CO₂, les trois bassins forestiers jouent un rôle critique dans la régulation du climat. Par la faune et la flore exceptionnelle qu'ils recèlent, ils abritent des trésors de biodiversité. Et en agissant comme tampons entre les sociétés humaines et les cycles microbiens des espaces sauvages, ils jouent un rôle clé pour prévenir l'apparition de nouvelles épidémies.

Le premier jour du sommet a vu se réunir au Radisson Blu de Libreville des membres de gouvernement, de la société civile, ainsi que des experts, afin d'avancer sur l'ambition portée par les trois principaux axes du « One forest summit ».

Les participants ont eu l'opportunité de prendre part à des événements ministériels sur des thématiques aussi diverses que « L'exploitation



Photo de famille/Adiac

de durable des forêts et la valorisation du bois », « Tirer parti des financements innovants pour la nature » ou encore « *Les instruments fondés sur le marché au service du climat, de la nature et des peuples* ».

La dernière journée était consacrée au segment de haut niveau du sommet, réunissant les chefs d'Etat et

de gouvernement qui ont répondu à l'invitation de leur homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba : Denis Sassou N'Guesso (Congo) qui est aussi le président de la commission climat du bassin du Congo ; Emmanuel Macron (France), Teodoro Obiang Nguema (Guinée équatoriale) ; Faustin-Archange Touadera (Centra-

frique) ; Carlos Vila Nova (São Tomé-et-Principe). Quatre autres pays du bassin du Congo (Tchad, Cameroun, République démocratique du Congo, Burundi) ont été représentés par leur Premier ministre.

Les chefs d'Etat ont échangé sur la thématique du Bassin du Congo et des défis communs rencontrés par les

bassins forestiers tropicaux africain, amazonien et asiatique. Ils ont pris la parole en insistant sur la primauté de protéger les forêts tropicales et sur la mobilisation des financements pour atteindre cet objectif.

S'appuyant sur l'expérience des précédents sommets, les chefs d'Etat présents à Libreville se sont donné pour objectif de déboucher sur de nouveaux engagements et des initiatives concrètes telles que la progression des connaissances et la promotion de la coopération scientifique sur les écosystèmes forestiers ; la promotion des chaînes de valeur durables dans le secteur forestier ; le développement de sources de financement innovantes notamment en explorant les solutions de conservation de la biodiversité fondées sur le marché.

Boris Kharl Ebaka
Envoyé spécial à Libreville

JOURNÉE AFRICAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Congo plaide pour un changement de comportement

Dans le cadre de la célébration chaque 3 mars de la Journée africaine de l'environnement, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a rendu publique une déclaration du gouvernement dans laquelle la société est invitée à prendre conscience des conséquences néfastes de la destruction de la biodiversité.

La ministre Arlette Soudan-Nonault a relevé la nécessité pour tous de changer de comportements en vue de sauver les générations futures de la catastrophe climatique et environnementale. « *Nous sommes tous et toutes des artisans de ce changement. Certes, l'Afrique ne doit pas se laisser imposer ses choix et elle ne peut ni ne doit attendre que l'on sauve le climat pour assurer son développement* », a-t-elle lancé

Elle a, en effet, retracé l'origine de cette journée qui rend hommage à l'activiste kényane Wangari Maathai, rappelant que des lueurs d'espoir existent et cela mérite d'être entretenu en mettant en œuvre les conclusions des différentes

COP et sommets sur l'environnement, afin de garantir la solidarité et répondre aux besoins des pays du Sud.

La ministre en charge de l'Environnement a également souligné l'importance de définir un nouveau pacte financier Nord-Sud qui passe, selon elle, nécessairement par une réforme du système financier international afin de lever les sommes pour faire face aux crises écologiques. Un défi à relever lors de la COP 28 qui se tiendra en novembre à Dubaï, aux Emirats arabes unis, a-t-elle signifié.

D'après Arlette Soudan-Nonault, si Wangari Maathai revenait parmi les humains, elle serait, sans nul doute, inquiète puisqu'au niveau mondial les rapports des ins-



titutions spécialisées sont plus alarmistes. « *Si les pays poursuivent leur politique actuelle, le réchauffement global ne sera pas de 1,5 degré en 2100 mais de 2,8 degrés, très loin de l'Accord de Paris et avec la perspective proche d'une perte totale de contrôle de notre destin climatique* », a averti

la ministre. Elle a rappelé le rôle prépondérant du Congo dans la protection de l'environnement avec des multiples initiatives du président Denis Sassou N'Guesso.

Notons que la Journée africaine de l'environnement a été instituée pour le 3 mars par l'Union africaine. Elle marque également la Jour-

née Wangari Maathai qui célèbre le travail de cette environnementaliste. En 2004, le Pr Maathai est devenue la première femme africaine à recevoir un prix Nobel de la paix « *pour sa contribution au développement durable, à la démocratie et à la paix* ».

Rude Ngoma

CONGO-FRANCE

Une amitié séculaire

Les relations diplomatiques entre la France et le Congo ont été établies après l'accession du Congo à la souveraineté internationale, le 15 août 1960. Depuis lors, l'amitié entre les deux pays ne cesse de se consolider davantage.

De nombreuses rencontres organisées chaque année par la République du Congo, en partenariat avec l'ambassade de France, retracent les moments forts de l'histoire qui a marqué un tournant dans l'organisation de la France libre. En effet, Brazzaville occupe une place importante dans l'histoire de la France, de l'Afrique et du monde. Si la France libre est née lors de l'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle, depuis Londres en Angleterre, c'est bien Brazzaville qui, par le ralliement du 27 octobre 1940 du gouvernement Félix Eboué, était devenue « *le refuge de notre honneur et de notre indépendance* ».

De Brazzaville partira la colonne Leclerc en 1941 vers Koufra, au Tchad (serment de Koufra du 2 mars 1941), puis vers la Libye Mussolinienne, avant de participer à la bataille de Bir Hakeim en 1942. De Brazzaville est également parti l'espoir de libération autour duquel se sont agrégées les forces ayant sauvé l'honneur de la France.

Les historiens estiment

qu'entre 1940 et 1944, près de 17 000 Africains furent recrutés par la France libre en Afrique équatoriale française et au Cameroun. Des milliers ne revinrent jamais chez eux. L'ordre de la libération fut créé à Brazzaville le 16 novembre 1940. La vitalité des échanges entre les deux pays, marqués par des visites réciproques de haut niveau, confirme le dynamisme de la coopération entre le Congo et la France. Les deux pays ont toujours tenu à conserver une relation cordiale et respectueuse.

La France et le Congo sont liés par le destin commun de l'Histoire. Une conférence s'est tenue à l'Assemblée nationale française et une autre à Albertville, sur le thème « Brazzaville capitale de la France libre ». Auparavant, Verquin, une commune française située dans le département du Pas-de-Calais, en région Hauts-de-France, avait célébré en 2022 les festivités du 82e anniversaire de l'Appel du général de Gaulle.

La confiance politique et la compréhension mutuelle entre le Congo et la France

se sont renforcées par le maintien des échanges de délégations. La secrétaire d'État chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Chrysoula Zacharopolou, avait effectué un séjour de travail du 19 au 22 décembre 2022 à Brazzaville. Une visite qui avait pour objet de consolider l'amitié et le partenariat ancien et multiforme entre la France et le Congo.

En décembre 2022, de retour de Washington où il avait pris part au sommet Etats-Unis/Afrique, le président Denis Sassou N'Guesso a eu des entretiens en tête-à-tête avec son homologue français, Emmanuel Macron, au Palais de l'Élysée à Paris, traduisant ainsi l'excellence des relations entre les deux parties.

La France veut renforcer ses liens avec l'Afrique

Dans le cadre de son déplacement en Afrique centrale, du 1er au 5 mars dans quatre pays (Gabon, Angola, Congo, République démocratique du Congo), le pré-

sident Emmanuel Macron a dévoilé, le 27 février, lors d'une conférence de presse à l'Élysée, les objectifs de sa tournée. A Brazzaville, les journalistes congolais triés sur le volet ont été conviés à l'ambassade de France pour suivre le discours du chef de l'État français par visioconférence. La conférence de presse d'Emmanuel Macron a été précédée par celle de son conseiller Afrique, Franck Paris.

En effet, le président Macron, qui préconise une nouvelle approche de coopération avec le continent noir, a invité, à cette occasion, ses compatriotes à avoir un nouveau regard sur l'Afrique et à se départir des vieux réflexes qui ont été, selon lui, trop souvent leur handicap sur le continent.

« *La France veut bâtir une nouvelle relation équilibrée et réciproque avec les pays du continent africain* », a-t-il déclaré, évoquant un nouveau programme économique dénommé « Choose Africa 2 » « *pour démultiplier les investissements français dans les start-up de plu-*

sieurs pays africains ». La visite du président Français s'inscrit dans le cadre de sa stratégie pour l'Afrique dans les quatre prochaines années, visant à approfondir le partenariat entre la France, l'Europe et le continent africain.

Les relations entre la France et le Congo avaient subi les soubresauts de l'histoire et les effets des changements géopolitiques des années 1990. Quelques années après, elles ont pu retrouver leur place respective et chacun des deux pays marque de son empreinte la diplomatie africaine et internationale.

La France demeure un partenaire notable du Congo dans quasiment tous les domaines d'activités. Paris a toujours appuyé Brazzaville dans ses discussions avec les institutions de Bretton Woods, notamment le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Aujourd'hui, il est question pour la France de renforcer son influence et son leadership en Afrique afin de conserver sa position d'antan.

Yvette Reine Nzaba

La France et le Congo entretiennent des relations bilatérales denses et diversifiées, à travers des organisations non gouvernementales des deux pays et autres partenaires français.

Par l'entremise de la Fondation Congo Assistance (FCA) que dirige l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, plusieurs actions ont été entreprises pour venir en aide aux plus vulnérables.

En mai 1984, par exemple, lors d'un séjour de travail à Lyon, en France, Antoinette Sassou N'Guesso a visité plusieurs centres ayant pour vocation de soigner les enfants atteints de leucémie.

Si l'Assemblée générale des Nations unies avait voté, en décembre 2008, la résolution A/G3/237 faisant de la lutte contre la drépanocytose une priorité de santé publique, l'activisme de la première dame du Congo a été de beaucoup. Accompagnée dans cette cause par l'ex-première dame du Sénégal, Viviane Wade, Antoinette Sassou N'Guesso a réussi à sortir la drépanocytose de l'anonymat. Le 12 septembre 2017, une délégation de l'hôpital Necker-Enfants malades de Paris, conduite par Marianne



Antoinette Sassou N'Guesso et Alain Deloche admirant l'opération chirurgicale réussie sur une petite-fille Adiac

De Montalembert, a rencontré l'épouse du chef de l'État congolais, marraine de la lutte contre la drépanocytose, pour nouer des contacts à travers la FCA et appuyer le programme de santé.

Professeur à l'hôpital Necker (Paris), Marianne De Montalembert a beaucoup travaillé avec la présidente de la FCA pour sortir la drépanocytose de l'anonymat entre 2003

et 2005. Elle a également participé aux premiers états généraux de la drépanocytose, tenus en 2005 à Brazzaville.

Au mois de novembre 2013, la FCA, en collaboration avec La chaîne de l'espoir conduite par le chirurgien français, le Pr Alain Deloche, est venue redonner le sourire aux familles congolaises dont les enfants souffraient de problèmes cardiaques.

Les premières opérations à cœur ouvert pour les enfants ont été lancées au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Au total, six enfants patients sélectionnés ont bénéficié des opérations chirurgicales qui se sont tenues pour la première fois dans l'histoire médicale du Congo.

La FCA est un partenaire historique de La chaîne de l'espoir pour le transfert d'enfants en France et l'organisation de missions opératoires d'enfants cardiaques.

Dans le cadre de la lutte contre la drépanocytose, l'association Enfants avenir de demain, en collaboration avec le service des relations internationales de l'assistance publique des hôpitaux de Paris,

a offert, le 21 janvier 2023 à Brazzaville, un lot de matériel technique au Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso.

Depuis sa création en 1984, la FCA a su nouer des relations de partenariat avec plusieurs organismes humanitaires, privés ou publics, tels que Emmaüs International, France liberté, etc.

Y.R.Nz.

DIASPORA

Le relais des Congolais de France

Dynamiques au sein des associations, à titre personnel ou via l'entrepreneuriat, les Congolais de France, Français ou binationaux, jouent leur rôle d'ambassadeur, chacun à leur manière, entre le Congo et la France.

Le 27 février dernier à l'Élysée, le président Emmanuel Macron, en faisant part de ses orientations à propos de sa politique africaine à venir, affirmait s'appuyer désormais sur la société civile et les diasporas africaines et tourner la page de la «Françafrique». Un engagement associatif déjà très présent auprès de plusieurs Congolais en France.

Pour Dimitri MFoumou-Titi, par exemple, c'est en accord avec le souhait du président Denis Sassou N'Guesso qu'il avait formulé, entre autres, à l'adresse de l'artiste Passi, «vouloir une diaspora responsable». Sa part de responsabilité dans la relation entre la diaspora et son pays d'origine l'a conduit à créer l'Association développement relations Nord Sud. Il estime qu'à l'ère du numérique où l'on parle de relations décloisonnées grâce aux nombreuses passerelles, il est opportun d'établir une co-construction africaine. Mais il ne perd pas de vue les priorités d'agir ensemble pour le Congo. «Cela suppose de recenser et rassembler nos compatriotes autour de la possibilité d'apports techniques, économiques, scientifiques et associatifs», estime-t-il.

Agnès Ounounou, pour sa part, a envisagé d'aller au-delà de la France à la rencontre des Congolais en mettant en place «La cara-

vane des voix de la diaspora». En appui des relais des associations des Congolais, dans chaque escale, ce dispositif lui a permis à la fois de rompre avec le cloisonnement entre Congolais à l'étranger et de mener une réflexion sur la façon de mieux faire connaître le rôle ainsi que les activités des uns et des autres.

Il existe aussi ceux et celles qui, avec «un esprit patriotique», exercent le devoir mémoriel entre le Congo et la France. C'est le cas de Brice Arsène Mankou, sociologue et enseignant à l'École nationale d'administration publique du Québec et au Centre de formation et de coopération internationale.

Courant 2022, il a multiplié les conférences mémorielles autour du thème «Brazzaville, capitale de la France libre», notamment à Albertville lors d'une conférence parrainée conjointement par Stéphane Demilly, sénateur de la Somme, président délégué du groupe France-Afrique centrale, Claude Cliquet, maire d'Albert, et par Rodolphe Adada, ambassadeur du Congo en France.

Il a également évoqué la place et le rôle de Brazzaville pour la France lors d'une conférence à l'Assemblée nationale française, le 9 décembre dernier, facilitée par Carlos Martens Bilongo, député de



Jocelyn Arnel lebachelor (MANAdiac)

la huitième circonscription du Val d'Oise.

L'importance de la diaspora entre le Congo et la France c'est également la mise en place d'un collectif

des forces vives de la diaspora présidé par Rostel Bakwa. Une initiative du «Vivre ensemble de tous les Congolais» facilitée par le ministre Jean-Dominique Okemba, dans le

cadre du processus d'apaisement voulu par le chef de l'État soucieux de promouvoir l'intégration des Congolais tant à l'étranger qu'à l'intérieur du Congo.

La diaspora excelle également dans les affaires. Ils sont légion dans ce domaine. Citons, par exemple, la société Export Import d'Edwige Yombi-Sitou. Tandis que les médias ne sont pas en reste en soutien entre le Congo et la France : Vanessa Nguema pour Adiac-Les Dépêches de Brazzaville, Peggy Hossie pour la télévision en ligne de la diaspora ou Cyr Makosso de Ziana TV.

Sans oublier, sous une forme culturelle, la sape et la musique qui jouent un rôle important entre le Congo et la France. Dans le domaine vestimentaire, Jocelyn Arnel lebachelor aime à rappeler qu'avant, «on subissait le système, nous étions obligés de nous conformer à une norme vestimentaire». Le mouvement est global, selon lui : avant jamais personne n'aurait porté des cheveux afro, par exemple, aujourd'hui il y en a de plus en plus ce qui participe de la renaissance d'une coexistence Congo-France. Il souligne clairement une volonté de s'assumer chez les jeunes qui sont nés en France de parents originaires du Congo.

Marie Alfred Ngoma

FRANCE – CONGO

Un combat commun pour promouvoir le développement durable

À l'occasion de la présentation de sa stratégie pour l'Afrique quelques jours avant de commencer sa tournée en Afrique centrale, le président français, Emmanuel Macron, a insisté sur l'importance de bâtir de nouveaux partenariats avec ce continent dans tous les domaines.

Au moment où la crise climatique est devenue un enjeu majeur du développement durable, Emmanuel Macron a martelé que la France veut contribuer et apporter une réponse crédible sur la question du climat et de la biodiversité en Afrique, mais précisément dans le Bassin du Congo. La France s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et, avec sa loi «Energie et climat» adoptée en 2019, à atteindre la neutralité carbone en 2050 en divisant les émissions par un facteur supérieur à six par rapport à 1990.

Les changements climatiques contribuent à creuser les inégalités. La raréfaction des ressources naturelles, comme l'eau, l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes (cyclones, incendies, sécheresses) exacerbent l'instabilité dans de nombreuses régions et aggravent les risques de conflits. En séjournant à Brazzaville lors de sa tournée, Emmanuel Macron aura l'occasion d'échanger avec son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, qui est aussi président de la commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le bassin du Congo, sur les questions cruciales de la sauvegarde de ce bassin reconnu par tous comme le

poumon écologique de la planète.

Lors de la COP 26 qui s'était déroulée à Glasgow, en Ecosse, les pays riches s'étaient engagés à octroyer un financement de 1,5 milliard de dollars pour la sauvegarde des forêts du Bassin du Congo. Mais il faut reconnaître que les avancées sur les financements pour les questions environnementales se font lentement par les pays qui sont les plus pollueurs.

Denis Sassou N'Guesso, fidèle à son engagement climatique pour l'Afrique, a une fois de plus interpellé les pays développés à prendre leur responsabilité, lors du récent sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Ethiopie, déclarant : «Il est dès lors temps d'amener les pays développés à lever le verrou qui empêche les banques multilatérales de développement et les institutions financières internationales de financer directement les actions climatiques africaines».

Les deux chefs d'Etat qui partagent en commun leur engagement sur les questions climatiques ne manqueront certainement pas, au cours de leurs entretiens, d'affiner leur vision sur cette question prioritaire, pour le bien-être de l'humanité.

Boris Karl Ebaka

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

AMÉNAGEMENT URBAIN

Brazzaville attend davantage de la France

L'ex-capitale de la France-libre, Brazzaville, lieu où la France a affirmé sa légitimité en droit et en pratique, attend davantage de réalisations de la part de son ancienne métropole en matière d'aménagement urbain, au regard des liens historiques uniques de partenariat et d'amitié entre la France et le Congo.

Même si la grande métamorphose de la capitale n'est pas du seul ressort de la France, principal partenaire « traditionnel » du Congo, son implication plus forte pour la construction d'une ville durable, inclusive socialement et résiliente sur le plan environnemental demeure au cœur des attentes des Brazzavillois.

Dans ce contexte, poursuivre des projets de construction des infrastructures qui intègrent l'un des axes prioritaires du financement de l'Agence française de développement aiderait les pouvoirs publics à modifier positivement le paysage urbain et naturel de Brazzaville.

En effet, la construction de la route de la corniche, sur son tronçon reliant le rond-point de la Case de Gaulle, dans le deuxième arrondissement, au carrefour Fulbert-Youlou, dans le premier, a témoigné de la volonté de la France de contribuer à l'épanouissement de Brazzaville que d'aucuns qualifient encore de capitale de la France libre « oubliée ».

Financée par un don de la France dans le cadre du contrat de désendettement et de développe-



La Route de la corniche, un modèle réussi de la coopération gagnant-gagnant/Adiac (Guy-Gervais Kitina)

- 150 000 personnes à Brazzaville, notamment des arrondissements 1 et 2, Makélékélé et Baongo, ont vu leurs conditions de vie améliorées et ont pu développer des activités économiques (petit commerce, bar/restauration, etc.) dans un environnement assaini grâce aux projets emblématiques de la Route de la corniche et du Drainage Brazzaville.
- Dans le cadre du projet Route de la corniche : construction de 4,6 km d'une route 2 x 2 voies désengorgeant Brazzaville, et 5 km de berges du fleuve nettoyés (100 000 tonnes de déchets déblayés).
- Accès aux services essentiels (eau, assainissement).
- Facilités d'accès des quartiers riverains, notamment des arrondissements de Baongo, Makélékélé et Madibou au centre-ville de Brazzaville. Désengorgement du trafic interne et croissant sur l'avenue de l'OUA.

ment pour un montant de 52,5 milliards FCFA, la mise en œuvre de ce projet infrastructurel est à saluer. La construction de cette route est, d'ailleurs, aujourd'hui considérée comme un modèle précurseur des villes de demain. Tenant compte, en outre, du développement urbain croissant de la capitale congolaise, appuyer de nouvelles initiatives redonnerait à

Moderniser la capitale... un partenariat bien partagé

la France sa place dans un pays dont elle partage une histoire de longue date.

Cela étant, investir davantage dans ce secteur dans une cité qui concentre les deux tiers de la population congolaise ne peut être que salutaire dans l'intérêt d'un partenariat bien partagé des deux Etats.

Guy-Gervais Kitina

DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'AFD et l'UE collaborent pour soutenir les villes secondaires

Les communes de Nkayi (Bouenza) et d'Owando (Cuvette) ont rejoint depuis juin 2021 le réseau des "Villes résilientes", grâce à un programme soutenu conjointement par l'Union européenne (UE) et l'Agence française de développement (AFD).

Le programme "Villes résilientes" à Nkayi et Owando prévoit le renforcement des capacités des services locaux, principalement sur la gestion du cadastre et du foncier, la fiscalité locale, la planification urbaine, et l'organisation des services de maintenance des infrastructures. Le projet aide les mairies à améliorer le service d'assainissement par

«Villes résilientes» vise aussi à stimuler l'attractivité des villes secondaires et les capacités de gestion au niveau local. La gestion d'une importante partie du financement, soit 20 millions d'euros (13 milliards FCFA) est confiée à l'AFD qui vient de réhabiliter et d'étendre les réseaux de drainage des eaux pluviales et de mettre en place des

fondées sur la nature seront privilégiées pour le traitement des érosions et une approche à Haute intensité de main-d'œuvre sera adoptée pour les travaux. Les quatre-vingt mille habitants de Nkayi et les trente mille autres d'Owando vont bénéficier des blocs sanitaires et d'un nouveau système de gestion de la voirie.

L'idée du projet est de créer de meilleures conditions de développement local et d'adaptation au changement climatique. Les assistants techniques tenteront d'instaurer un meilleur climat de dialogue, d'abord à l'intérieur des mairies ensuite entre les mairies et les organisations de la société civile composées des comités de quartier. Le cadre de concertation facilitera également les échanges directs entre comités locaux de quartier et leurs autorités communales sur les priorités de développement local.



Les travaux d'assainissement à Owando/Adiac

L'idée du projet est de créer de meilleures conditions de développement local et d'adaptation au changement climatique

la structuration des filières de gestion des déchets.

Financé à hauteur de 32 millions d'euros (21 milliards FCFA) par l'UE dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement, le programme

dispositifs de lutte contre les érosions.

Après cinq années de mise en œuvre du programme, le visage des communes pilotes devrait profondément se transformer. Des solutions

Fiacre Kombo

ECONOMIE VERTE

La France appuie les efforts du Congo

L'Agence française de développement (AFD) devra mobiliser 45 millions d'euros, soit près de 30 milliards FCFA, dans le cadre de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi). L'accord pour la mise en œuvre du Cafi avait été signé en septembre, à Paris, par le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, et son homologue français, Emmanuel Macron.

Le soutien financier de la France vise à accompagner les stratégies d'aménagement du territoire et d'utilisation durable des ressources naturelles du Congo. Le Cafi entend contribuer au développement économique à travers une gestion durable du territoire, tandis que le gouvernement congolais s'est engagé à éviter la destruction du massif forestier du pays abritant de forts stocks de carbone et ayant une valeur de conservation élevée.

Cette initiative se déroule normalement en deux phases : une première financée par le fonds Cafi à hauteur de 15 millions de dollars (9 milliards FCFA) délégués à l'AFD et un financement complémentaire de l'AFD de 7 millions d'euros (environ 4 milliards FCFA) ; une deuxième phase devrait mobiliser 15 millions d'euros

(10 milliards FCFA) de ressources en don de l'État français via l'AFD.

Le programme a favorisé la coopération entre les dix pays du bassin du Congo, par exemple le projet Gestion intégrée de la ressource en eau et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Congo coordonné par la Commission internationale du bassin du Congo-Oubangui-Sangha. Le projet devrait bénéficier de deux subventions d'un million d'euros allouées par l'AFD et le Fonds français pour l'environnement mondial.

Le bassin du fleuve Congo est le premier d'Afrique et le deuxième du monde, en superficie comme en volume. C'est aussi le deuxième massif forestier tropical de la planète, soit un vaste puits de carbone avec des écosystèmes uniques qui abritent 60% de la biodiversité afri-



La campagne de planting à travers le pays/Adiac

caine. Au moins 80 millions d'âmes dépendent de ces ressources (hydroélectricité, irrigation, pêche, navigation fluviale).

Mais le bassin fait face à de nouvelles menaces liées à

la déforestation, l'urbanisation et la forte croissance démographique qui fragilisent son écosystème. De passage à Brazzaville en décembre 2022, la secrétaire d'Etat française chargée du

Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Chrysoula Zacharopolou, a réitéré la volonté de son pays à accompagner le Congo dans ce domaine.

Fiacre Kombo

LOI DE FINANCES 2023

Le recouvrement de l'impôt foncier confié à LCDE

Les modalités de recouvrement des droits fonciers exceptionnels, notamment l'impôt foncier, ont constitué l'ossature d'une séance de travail que la commission Economie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale a eue le 1^{er} mars avec les responsables de quelques directions générales concernées.

Les abonnés de La Congolaise des eaux (LCDE) observeront sous peu une légère augmentation de leurs factures. Appliqué sur le foncier bâti depuis 2019, l'impôt foncier sera cette année prélevé chez les abonnés de LCDE, conformément à la loi de finances exercice 2023. Ainsi, la direction générale de cette société entend élaborer un plan de communication en relation avec l'Assemblée nationale afin de sensibiliser la population.

« La facture d'eau est restée la même depuis 29 ans. L'augmentation à observer sous peu n'implique pas la consommation d'eau, il s'agit plutôt d'un impôt foncier que l'Etat a confié à LCDE de collecter, conformément à la loi de finances 2023 », a expliqué le directeur général de LCDE, Parfait Chrysostome Makita, à l'issue de la séance de travail. En effet, cette hausse substantielle varie d'une ville à une autre. Selon le directeur général des affaires foncières, du cadastre et de la topographie, Lebo Ange Pougui, au niveau du centre-ville de Brazzaville et Pointe-Noire, l'impôt foncier s'élève à 10 000

FCFA l'année, soit 833 FCFA le mois. Dans les arrondissements non périphériques, il est payé à 5 000 FCFA, soit 433 FCFA le mois, et à 2500 FCFA dans les quartiers périphériques, en ce qui concerne Brazzaville et Pointe-Noire. Au niveau des communes de plein exercice, telles que Dolisie et Nkayi, le montant prévu est de 5 000 FCFA au centre-ville et 2500 FCFA dans les quartiers non périphériques.

La commission Economie et finances a auditionné aussi le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou. Il a été convoqué pour s'expliquer sur la tarification des actes d'émigration ainsi que sur les modalités de fonctionnement du budget annexe. A ce propos, Raymond Zéphirin Mboulou s'est voulu rassurant. « Il n'y a aucun problème, les gens peuvent aller dans les centres d'enrôlement à Pointe-Noire, à Brazzaville, à Oyo et en Europe pour obtenir des passeports. Mais, là où le bât blesse, c'est d'éviter de trafiquer vos documents administratifs car un acte d'état civil ne se délivre qu'une seule fois. Ne

trafiquiez plus, lorsque vous le faites, le système rejette tout », a déclaré Raymond Mboulou. Il a, par ailleurs, précisé que le passeport ordinaire coûte 50 000 FCFA et la carte nationale d'identité, par contre, se délivre gratuitement.

Sécuriser les ressources dues à la délivrance des passeports

La commission a, en outre, échangé avec les directeurs généraux d'autres structures, notamment celui des transports terrestres sur les modalités de mise en œuvre des taxes relatives au secteur des transports terrestres ; le fonctionnement du compte spécial du fonds routier et les taxes pour les formalités des entreprises.

Le deuxième vice-président de la commission Economie de l'Assemblée nationale, Marien Mombondo-Endzonga, a déploré le fait qu'à deux mois de l'exécution du budget 2023, certaines dispositions ne sont pas encore prises en compte. Il a cité, entre autres, la publication du décret portant sécurisation des ressources dues à la délivrance des passeports afin qu'elles servent à leur refinancement.

Firmin Oyé

PME

Le Figa transformé en établissement à caractère industriel et commercial

Le projet de loi portant transformation du Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement (Figa) des micros, très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en un établissement public à caractère industriel et commercial, a été adopté en Conseil des ministres, le 1^{er} mars. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Le projet de loi portant transformation du Figa en un établissement public à caractère industriel et commercial s'inscrit dans le cadre de la réforme du dispositif institutionnel d'appui à la promotion et au développement des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat. « Dans sa version initiale, le Figa s'est heurté à plusieurs difficultés : l'inadéquation de son activité de garantie sous sa forme juridique actuelle d'établissement public administratif, interdisant notamment la détention d'un compte bancaire ; l'impossibilité de réaliser certains actes d'accompagnement juridique, d'assistance comptable ou commerciale ; la difficulté à mobiliser des ressources auprès des partenaires nationaux et internationaux », a indiqué la ministre des PME et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, présentant le projet de loi en Conseil de ministres.

Le nouveau statut juridique du Figa permettra de renforcer sa gouvernance à travers la mise en

place des organes de contrôle prévus par le droit Ohada ; de rendre obligatoire la mise en place d'une comptabilité ; de rendre possible la certification des états financiers. Il s'agira, par ailleurs, d'élargir les sources de financement du Figa par la mobilisation de ressources auprès des partenaires publics et privés, nationaux et internationaux.

En rappel, le Figa est une structure publique d'appui au développement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat. Ses missions sont, entre autres, garantir les crédits d'investissement consentis par les établissements bancaires et les crédits des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ; négocier et nouer des partenariats avec tout organisme intervenant dans l'appui à la création et au développement des entreprises et de l'artisanat ; financer les programmes de renforcement des capacités des porteurs de projet, dirigeants d'entreprise et artisans.

Rominique Makaya

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 1^{er} mars 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 1er mars 2023 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Onze affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi au titre du ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi ; Deux projets de décret au titre du ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat ; Trois projets de décret au titre du ministère des Industries minières et de la Géologie ; Deux projets de décret au titre du ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement ; Un projet de décret au titre du ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public ; Deux communications aux titres respectifs des ministères des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, d'une part, et des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, d'autre part.

I/- Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Hugues Ngouélondélé, ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de loi portant code du sport.

Ce projet s'inscrit dans l'objectif de revitalisation du sport dans notre pays, action considérée comme une des priorités du Plan national de développement (PND) 2022-2026. Les activités physiques et sportives sont régies par la loi n° 11-2000 du 31 juillet 2000 portant organisation et développement des activités physiques et sportives et la loi n° 12-2000 du 31 juillet 2000 portant création d'un fonds national pour la promotion et le développement des activités physiques et sportives.

Ces textes, mis en œuvre depuis plus de 20 ans, ont montré leurs faiblesses, notamment du fait de leur inadéquation au regard de l'évolution des pratiques et des méthodes dans le domaine du sport et de l'éducation physique.

Le projet de code du sport apporte des clarifications sur la mission globale de l'Etat, le niveau d'intervention des collectivités locales et les relations entre les pouvoirs publics et le mouvement sportif, pour une meilleure organisation de la pratique de toutes les disciplines sportives ainsi que l'atteinte d'objectifs de performances sportives honorables.

Il convient de noter que son élaboration a fait l'objet d'une démarche participative et inclusive, permettant notamment la prise en compte des observations et suggestions du comité national olympique et sportif congolais, du comité national paralympique et même de grandes institutions sportives internationales telles que le Comité international olympique ou même la Fifa.

Les innovations du code des sports en examen sont les suivantes : le développement de l'économie du sport ; la création de sous-ligues fédérant les associations sportives scolaires ou universitaires au sein d'une commune ou d'un district et celle de ligues départementales ; la prise en compte du statut du sportif de haut niveau et la fixation des avantages afférents ; la prise en compte du statut de sportif professionnel et de l'agent sportif, avec la fixation du principe de rémunération ; la sécurité sociale des sportifs ; le tourisme sportif et les sports de loisirs pratiqués en milieu naturel ; la prise en compte de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée aux activités physiques et sportives ; l'homologation des équipements sportifs ouverts au public.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant code du sport. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

II/- Ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat

Invitée à son tour par le président de la République à prendre la parole, Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet de loi et un projet de décret.

Le premier texte est un projet de loi portant transformation du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des micros, très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en un établissement public à caractère industriel et commercial (Figa en sigle). Ce projet s'inscrit dans la vaste réforme du dispositif institutionnel d'appui à la promotion et au développement des PME et de l'artisanat.

Le Figa est un instrument destiné à faciliter l'accès des promoteurs de projets au crédit et à promouvoir l'emploi des jeunes ; sa création découle de la vision

de son excellence monsieur le président de la République, matérialisée par son projet de société.

Dans sa version initiale, le Figa s'est heurté aux principales difficultés suivantes : inadéquation de son activité de garantie sous sa forme juridique actuelle d'établissement public administratif, interdisant notamment la détention d'un compte bancaire ; impossibilité de réaliser certains actes d'accompagnement juridique, d'assistance comptable ou commerciale ; difficulté à mobiliser des ressources auprès des partenaires nationaux et internationaux.

La transformation du statut juridique du Figa va ainsi notamment permettre de : renforcer sa gouvernance, grâce à la mise en place des organes de contrôle prévus par le droit Ohada ; rendre obligatoire la mise en place d'une comptabilité et rendre possible la certification des états financiers ; élargir ses sources de financement, grâce à la mobilisation de ressources auprès des partenaires publics et privés, nationaux et étrangers.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant transformation du fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des micros, très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en un établissement public à caractère industriel et commercial. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Poursuivant son propos, la ministre Mikolo a soumis à l'attention des membres du Conseil un projet de décret portant institution de la foire de l'entrepreneuriat. Cette création proposée découle du constat que les PME, grand bassin de main-d'œuvre, d'ingéniosité et de créativité, sont un des maillons de l'élargissement de la base productive nationale. La foire, dont l'institution est projetée, sera un espace d'information, de formation et de formalisation pour les entrepreneurs concernés ; elle leur offrira un espace d'expression, d'échange et de visibilité, eux qui sont les premiers acteurs de transformation des produits locaux. Destinée à les sublimer, la foire annuelle leur permettra d'exposer leur savoir-faire, de commercialiser leurs produits, de faire connaître les TPE/PME.PMI dans un cadre approprié institué par les pouvoirs publics.

Cette initiative sera un des outils, avec l'agence de développement des TPE/PME déjà opérationnelle, grâce auquel se fera la mobilisation des congolaises et congolais, notamment les femmes et les jeunes, afin que le développement de l'entrepreneuriat leur permette de sortir de la précarité et de la dépendance financière.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret instituant la foire de l'entrepreneuriat.

III/- Ministère des Industries minières et de la Géologie

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Pierre Oba, ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, a soumis à l'examen du Conseil des ministres trois projets de décret.

Il s'agit, en premier lieu, du projet de décret portant approbation des statuts révisés du Centre de recherches géologiques et minières (CRGM). Il s'agit d'une actualisation et d'une adaptation des statuts de cet établissement public administratif créé par la loi n° 16-2010 du 26 octobre 2010 et dont les statuts avaient fait l'objet d'une approbation initiale par décret de 2012.

Le projet de révision des statuts s'explique notamment par la nécessité d'adapter le fonctionnement du CRGM à celui des établissements comparables et de prendre en compte les évolutions technologiques entre temps intervenues. Plus globalement, la réorganisation inscrite dans les statuts révisés soumis à l'examen du Conseil permettra de redynamiser les activités de recherche, de formation et de coopération.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des statuts révisés du Centre de recherches géologiques et minières.

Le deuxième et le troisième texte sont des projets de décret portant attribution, pour le premier, d'un permis de recherches minières pour la potasse, dit permis Djeno et, pour le second, d'un permis de recherches minières pour le fer, dit permis Lé Boulou, les deux permis au profit de la société Zhi Guo Pétrole. Société de droit congolais, elle a sollicité et obtenu la possibilité de prospecter pour la potasse et le fer dans les zones de Lé Boulou (Niari) et Djeno (Kouilou). Ces travaux ont permis de confirmer la présence d'importants indices de

chacune de ces substances. Pour approfondir ces recherches grâce à des moyens technologiques plus avancés, la société Zhi Guo Pétrole veut mettre en œuvre des travaux estimés, pour le premier permis sollicité, à 4 millions de dollars US et, pour le second, à environ 2 milliards 600 millions de frs CFA.

C'est dans ce cadre que s'est engagée la discussion qui a amené le Conseil des ministres à adopter les projets de décret portant attribution, pour le premier, d'un permis de recherches minières pour la potasse, dit permis Djeno et, pour le second, d'un permis de recherches minières pour le fer, dit permis Lébolou, les deux permis au profit de la société Zhi Guo Pétrole

IV/- Ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement

Invité par le président de la République à prendre la parole en lieu et place de M. Pierre Mabila, ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement en mission, M. Jean-Baptiste Ondaïe, ministre de l'Economie et des Finances, a présenté deux affaires aux membres du Conseil des ministres.

La première affaire est un projet de décret portant classement de quatre réserves foncières de l'Etat, situées dans le district de Loudima, département de la Bouenza. Les mécanismes de traçabilité foncière ont permis aux services compétents de constater l'existence de deux réserves foncières immatriculées au nom de l'Etat, dont les superficies sont respectivement de 327ha 60a 78ca pour la première et de 951ha 84a 69ca pour la seconde. A ces deux biens s'ajoute une réserve de l'Etat non-immatriculée, d'une superficie de 26ha 16a 68ca, constituant un ensemble de trois lots séparés par les emprises de la route nationale n° 1 et par la ligne de transport électrique très haute tension, tous espaces situés dans le district de Loudima, département de la Bouenza.

Ces trois réserves foncières de l'Etat, ainsi que celle qui abritait l'ex-station fruitière de Loudima, cette dernière d'une superficie de 875ha 53a 98ca, doivent faire l'objet d'un classement dans le domaine public de l'Etat, pour les sécuriser sur le plan juridique et faciliter leur éventuelle affectation ultérieure à des structures utilisatrices.

C'est dans ce cadre qu'après discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant classement de quatre réserves foncières de l'Etat, situées dans le district de Loudima, département de la Bouenza.

La seconde affaire, à savoir un projet de décret portant cession à titre onéreux de la propriété non bâtie du domaine de l'Etat cadastrée section Q, Bloc /, parcelle, / située dans l'arrondissement 3 Poto-Poto, centre-ville, commune de Brazzaville. Il est à noter que, courant 2005, l'Etat a procédé au déclassement des emprises ferroviaires devenues obsolètes, entre l'avenue Amilcar et le passage à niveau de l'avenue Orsy à Poto-Poto, dont le segment situé entre l'avenue du Camp et l'avenue William Guinet, d'une superficie de huit cent quatre-vingt-neuf virgule quatre-vingt-onze (889,91) mètres carrés. Ce déclassement avait été effectué en vue de réaliser la cession à titre onéreux de cette dépendance domaniale, du fait de l'étroitesse de cette bande qui jouxte opportunément le patrimoine d'un investisseur privé désireux d'agrandir sa propriété et d'y étendre ses activités économiques dans le secteur de l'automobile.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres, accédant à cette requête, a adopté le projet de décret portant cession à titre onéreux de la propriété non bâtie du domaine de l'Etat cadastrée section Q, Bloc /, parcelle, / située dans l'arrondissement 3 Poto-Poto, centre-ville, commune de Brazzaville.

V/- Ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public

Invité à son tour à prendre la parole, M. Ludovic Ngatsé, ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet de décret fixant le calendrier de la procédure de préparation et d'élaboration du budget de l'Etat de l'année.

La loi n° 10-2017 du 9 mars 2017 portant code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques, en instituant, entre autres, l'obligation pour l'Etat de formaliser et de rendre public son calendrier de préparation et d'élaboration du budget, conformément aux normes internationales (code de transparence budgétaire du FMI et code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques de la Cémac) ainsi qu'aux bonnes pratiques de gestion axée sur les résultats.

Le décret soumis à l'examen du Conseil, proposé pour une réponse à cette fin, participe de la crédibilité budgétaire et permet de fixer le chronogramme du processus de préparation et d'élaboration du budget de l'Etat, en lien avec la reddition des comptes et l'évaluation de la performance des politiques publiques, en vue de garantir la redevabilité de la sphère exécutive à l'égard des institutions et des citoyens.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant le calendrier de la procédure de préparation et d'élaboration du budget de l'Etat de l'année.

VI/- Communications

Enfin, les membres du Conseil des ministres ont suivi deux communications.

La première, présentée par M. Denis Christel Sassou Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, en lieu et place de M. Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger en mission, avait pour objet de restituer les principales articulations de la 36e conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Addis-Abeba (Ethiopie) les 18 et 19 février 2023.

A cet égard, les membres du Conseil des ministres ont rendu un hommage déférent et mérité à son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, qui a joué un rôle central sur certains des dossiers soumis à l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement réunis lors de ce sommet.

Il en est ainsi de la gestion de la crise en Libye, dont le chef de l'Etat est un des acteurs majeurs en sa qualité de président du comité de haut niveau mis en place par l'union africaine afin d'aider nos frères libyens à sortir des affres de la violence et du chaos politiques. La présentation en plénière par le président Denis Sassou N'Guesso du rapport d'étape du comité de haut niveau, a permis à ses pairs, en présence de M. Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies, d'entériner le principe de la tenue d'une conférence inter-libyenne de réconciliation et de réaffirmer leur soutien à l'action prudente, avisée et probante mise en œuvre par notre chef d'Etat sur ce dossier complexe.

D'autre part, l'initiative lancée par le président de la République lors de la COP27 tenue en Egypte en novembre dernier, à savoir la proclamation d'une décennie mondiale de l'afforestation, a reçu le soutien de l'Union africaine, a été adoptée par ses pairs réunis à Addis-Abeba. Elle sera portée aux Nations unies en vue de son examen et adoption. C'est à cette occasion que le président Denis Sassou N'Guesso a pu annoncer à ses homologues l'organisation à Brazzaville, dans les prochains mois, d'un important sommet dit des « Trois bassins », à savoir le bassin amazonien, le bassin du Mékong-Bornéo et le bassin du Congo.

Le président de la République a pris une part active aux délibérations concernant la réaffirmation par l'Afrique de sa revendication d'obtenir deux sièges permanents au conseil de sécurité des Nations unies, l'Union africaine prenant note de l'acceptation par le président Biden des Etats-Unis du principe d'un siège permanent pour notre continent.

Enfin, le président de la République a pris part aux délibérations du Conseil paix et sécurité de l'Union africaine sur la crise diplomatique qui envenime les relations entre la RDC et le Rwanda.

La seconde communication, présentée par Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, était relative à la tenue de la 10e conférence des ministres africains du Comité de coordination pour le développement et la promotion de l'artisanat africain (Codepa) tenue à Ouagadougou (Burkina Faso) du 26 au 28 janvier 2023. A cette occasion, notre pays, représenté par la ministre Mikolo, a été élu à la première vice-présidence de cet important organisme. A cette occasion, les ministres africains ont proposé à notre pays d'abriter, courant 2024, les travaux de la 11e conférence des ministres en charge de l'artisanat du Codepa, réunion qui sera couplée à la tenue de la 2e édition de la Foire internationale de l'artisanat au Congo.

Les membres du Conseil des ministres ont pris bonne note de l'hommage ainsi rendu au dynamisme de l'action menée par le gouvernement, incarné dans le secteur par la ministre Mikolo, en matière de promotion d'une politique volontariste de développement du secteur de l'artisanat au Congo. Le Conseil a également entériné le principe de la conférence proposée pour 2024 et a invité les ministres compétents à tout mettre en œuvre pour la tenue réussie de cette importante réunion.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h 15.

Fait à Brazzaville, le 1er mars 2023

Le ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du gouvernement,

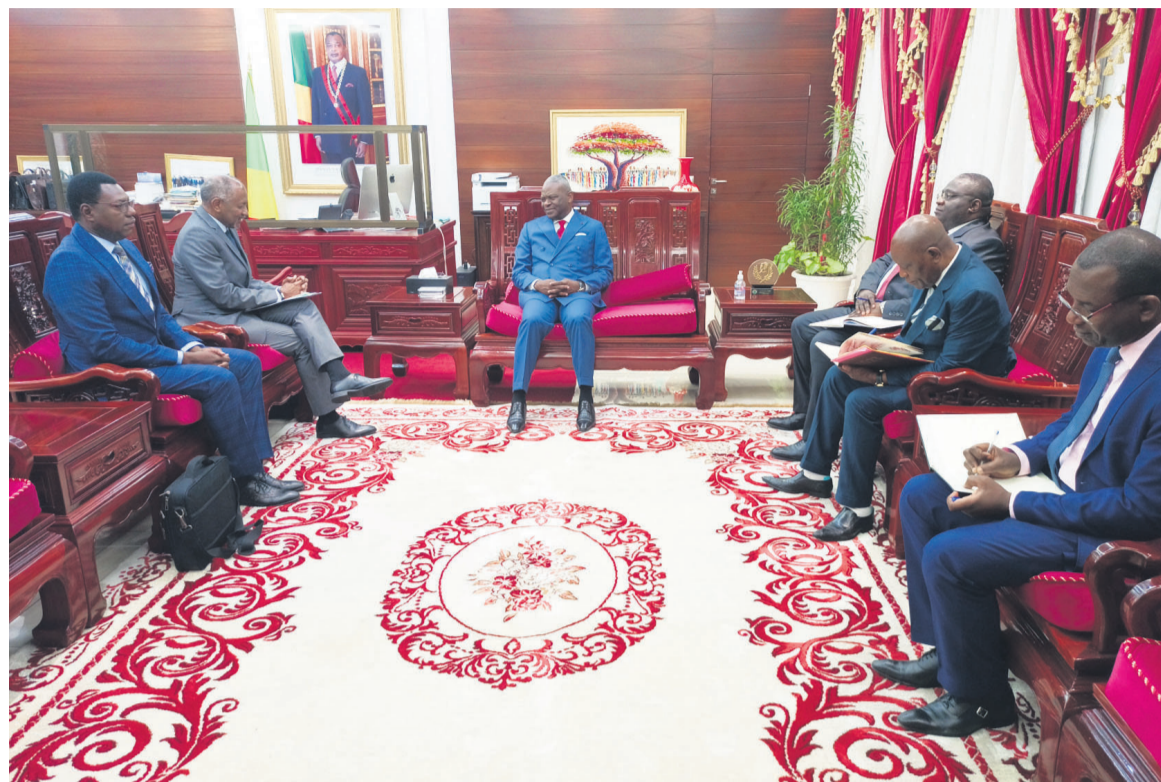
Thierry Lézin Mougalla

COOPÉRATION

L'Unesco rappelle ses priorités pour le Congo

Reçu en audience le 2 mars à Brazzaville par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le sous-directeur général du Département Afrique de l'Unesco, Firmin Edouard Matoko, a rappelé que son institution avait des priorités pour le Congo.

Au nombre des priorités, l'amélioration de la qualité de l'éducation à travers la formation des enseignants, la préservation de l'environnement et l'inscription de quelques sites congolais sur la liste du patrimoine mondial. Selon Firmin Edouard Matoko, la coopération entre le Congo et l'Unesco est toujours vive dans plusieurs domaines comme en témoignent les différentes initiatives qu'elle entreprend à travers son bureau de Brazzaville, notamment dans l'éducation, la culture, la valorisation du patrimoine mondial, l'environnement ainsi que la préservation des forêts et des sciences. « Les priorités aujourd'hui, je pense que c'est l'amélioration de la qualité de l'éducation par la formation des enseignants. Nous allons nous atteler à préparer les dossiers d'assistance technique dans ce domaine. L'urgence c'est aussi de valoriser le patrimoine immatériel congolais et nous sommes heureux que la rumba a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial. Nous espérons que le site de la baie de Loango et le royaume de Mbé, qui sont des dossiers en préparation, connaîtront le même sort », a déclaré Firmin



L'audience avec le Premier ministre Adiac

« Les priorités aujourd'hui, je pense que c'est l'amélioration de la qualité de l'éducation par la formation des enseignants. Nous allons nous atteler à préparer les dossiers d'assistance technique dans ce domaine. L'urgence c'est aussi de valoriser le patrimoine immatériel congolais et nous sommes heureux que la rumba a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial. Nous espérons que le site de la baie de Loango et le royaume de Mbé, qui sont des dossiers en préparation, connaîtront le même sort »

Edouard Matoko.

Le sous-directeur général du Département Afrique de l'Unesco a, par ailleurs, indiqué que cette institution attache également une attention particulière à la préservation de l'environnement, notamment du Bassin du Congo (des forêts, des espèces vivantes et de la faune dans le Mayombe). Il espère que le sommet de Libreville leur donnera l'occasion de réfléchir ensemble sur ce qu'il faut mettre en œuvre dans ce domaine.

Soulignant la densité et l'importance de la coopération entre les deux parties, Firmin Edouard Matoko a réitéré, au nom de la directrice générale de l'Unesco, son engagement à poursuivre cette collaboration. « Nous remercions aussi fortement le gouvernement de la République du Congo et l'action de monsieur le Premier ministre qui est toujours présent. Comme vous le savez, ancien ministre de l'Éducation et maintenant Premier ministre, il connaît très bien les dossiers quand il gère l'éducation. Il est toujours présent quand nous avons besoin de l'appui des autorités pour engager nos actions dans le pays », s'est-il félicité.

Jean Jacques Koubemba

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

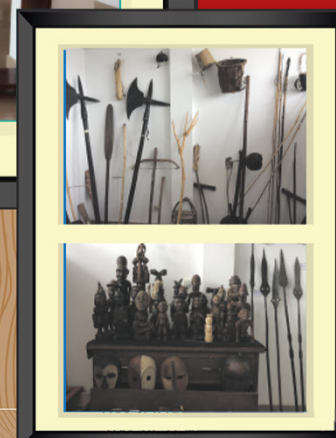
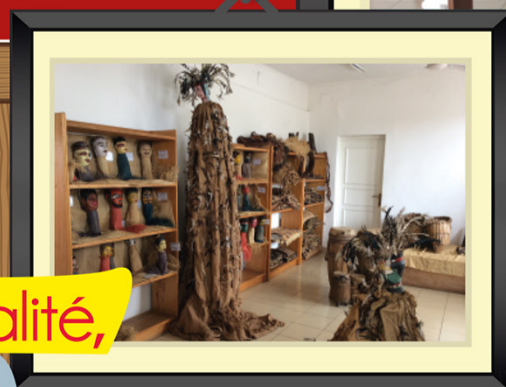
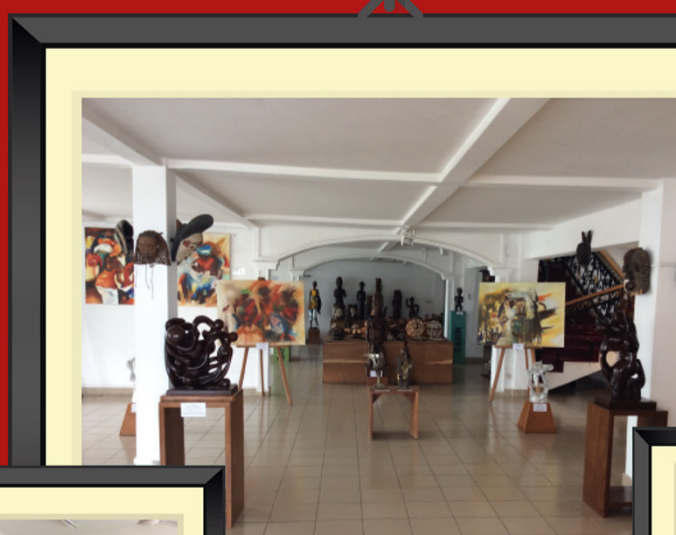
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION AVEC L'AFRIQUE

Une France à l'écoute ?

Libreville, Luanda, Brazzaville, Kinshasa accueillent en ce début mars le président français, Emmanuel Macron, qui effectue en Afrique centrale une tournée placée sous le signe de la coopération et de la mémoire.

Pour son deuxième déplacement officiel en Afrique centrale, après celui de juillet dernier au Cameroun, le président français visite le Gabon, l'Angola, le Congo et la République démocratique du Congo. Le dossier de presse présente le calendrier de ce périple étape par étape. Pour le séjour éclair au Congo, ce 3 mars, on note l'entretien en tête-à-tête entre le chef de l'Etat français et son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Un accent particulier est aussi mis sur la rencontre à la Case de Gaulle, résidence de l'ambassadeur de France, avec la communauté française.

Dans le discours qu'il a prononcé le 27 février à l'Élysée, en rapport avec son voyage, Emmanuel Macron a dévoilé les grandes lignes du nouveau partenariat que son pays entend nouer avec l'Afrique, continent « pluriel » pour lequel le régime du cas par cas importe toujours plus que celui de la globalisation quand on veut s'adresser à la cinquantaine d'Etats qui le constituent. On peut d'entrée de jeu saluer l'exigence d'humilité que le chef de l'Etat français a fait sien dans son allocution. « *Le temps passé sur le continent africain est irremplaçable. J'y ai effectué dix-sept déplacements, été accueilli dans vingt-et-un pays... J'en retirerai une seule exigence, celle de faire preuve d'une profonde humilité face à ce qui se joue sur le continent africain* », a-t-il indiqué.

Des atouts indéniables

Liée au continent par l'histoire, la France est de loin l'une des anciennes puissances coloniales dont la présence, après les années d'indépendance, en 1960, reste la plus visible. Ses entreprises, nombreuses sur le continent, opèrent dans les secteurs clés de la finance, des hydrocarbures, des télécommunications et des services publics. Une forte communauté française composée de coopérants, d'hommes d'affaires et de diplomates. Selon le Quai d'Orsay, l'Afrique est le « *troisième continent de destination des Français à l'étranger* ». La France dispose de bases militaires au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, à Djibouti et dispose de troupes au Niger et au Tchad. Elle jouit d'une influence considérable distillée par ce puissant outil de communication qu'est la langue



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron en conversation DR

parlée dans une vingtaine de pays africains.

En tant que témoin de cette histoire qu'elle a contribué à édifier aux côtés de ses ex-colonies, la France a aussi le privilège moral dans les instances internationales de parler de l'Afrique comme un continent qu'elle connaît bien. Ce construit historique est bien évidemment le côté complexe de cette relation que les changements intervenus dans le monde au début des années 1990, avec la chute du mur de Berlin, ont exacerbé. Au moment du délitement et de la dislocation de l'ex-Union soviétique, la partie « gagnante », représentée par l'Occident, avait pris l'initiative de la démocratisation du reste du monde. Elle y est parvenue sans apporter aux pays embarqués dans cette dynamique l'aide nécessaire pour consolider les fondements de cette nouvelle aventure institutionnelle.

Le péché des expéditions punitives

Bien au contraire, l'écart s'est accentué et a continué à se creuser entre le Nord et le Sud. L'euphorie des premières années de l'ouverture démocratique s'est peu à peu consumée, laissant la place à l'enchaînement de violences sociopolitiques qui ont fini par déstabiliser des régions entières du continent. Les crises vécues dans beaucoup de pays

occidentales, parmi lesquelles la France, ont créé un effet boomerang qui explique en partie le sentiment de rejet de la présence militaire étrangère sur le continent.

« *Nous sommes dans une position qui ne va pas dans la bonne direction. Et c'est pour partie de notre faute parce que nous avons trop souvent eu une logique de rente dans notre rapport au continent*

». Cet extrait de l'allocution du président français, le 27 février, témoigne non seulement un courage politique, mais il met en lumière le fait que Paris est parfaitement conscient des nouveaux engagements qu'il doit prendre pour relancer ses liens avec l'Afrique. « *L'Afrique est devenue une terre de compétition* », que si ! Les besoins des Etats sont si forts en matière de développement qu'une compéti-



La route de la Corniche financée par l'Agence française de développement/Adiac

africain. On a considéré que parce qu'on était la France, même quand on faisait mal, même quand on était plus

tion saine, dans laquelle le meilleur est pris, ne ferait pas mal à l'Afrique.

gagent dans le volontariat, et parmi eux... Nos diasporas », estime-t-il.

La France a un fort potentiel et ne devrait pas laisser s'envoler une telle opportunité. A condition de faire preuve d'humilité, d'être à l'écoute des autres et respectueuse de leurs choix de développement. En revanche, l'Afrique aurait tort de désigner continuellement autrui comme étant l'auteur de ses malheurs vrais ou supposés.

Gankama N'Siah

La France a un fort potentiel et ne devrait pas laisser s'envoler une telle opportunité.

africains au nom de l'établissement de la démocratie, les interventions militaires conduites sur le continent par les puissances

cher que les autres, même quand les solutions de financement étaient moins bonnes, on allait continuer d'être pris

Une coopération gagnant-gagnant

La France, les Etats-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde, la Tur-